

VOS COMMUNES

GENEVOIS

C'est parti pour le Festival du Film vert avec sept projections dans le Genevois

Le festival qui fait la part belle aux documentaires sur l'écologie revient pour une 16^e édition qui prend ses quartiers dans 80 villes de Suisse et de France.

Déjà la 16^e édition du Festival du Film vert, qui prend ses quartiers dans 80 villes de Suisse et de France, en septembre et octobre 2021. Le Genevois est partie prenante de cet événement, avec des projections à Archamps, Collonges-sous-Salève, Saint-Julien, Valleiry,

Viry et Vulbens. Ce festival fait la part belle aux documentaires sur l'écologie. Il a pour objectif de sensibiliser les citoyens aux enjeux du développement durable.

Organisé sur notre territoire avec le soutien du Département, des trois MJC du canton et d'associations locales (Apollon74, Salève vivant, etc.) ces projections, suivies d'un débat, ont débuté le lundi 21 septembre à L'Élipse de Viry avec le film "Génération Greta". Il se poursuivra avec les documentaires "Le temps des arbres" (28 septembre, salle polyvalente d'Archamps), "Vincent Mugnier, éternel émerveillé" (30 septembre, Arande, Saint-Julien), "Why we Cycle, pourquoi le vélo ?" (5 octobre Létincelle à Vulbens), "Food for change, recettes pour un monde meilleur" (7 octobre, Arande, Saint-Julien), "Où sont passées les lucioles" (12 octobre, salle des fêtes de Collonges), "Des insectes dans l'assiette" (14 octobre, espace Albert Fol, Valleiry). **D.E.**

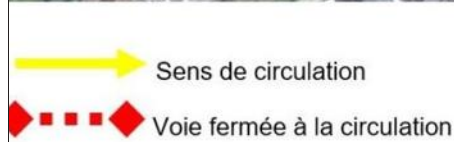
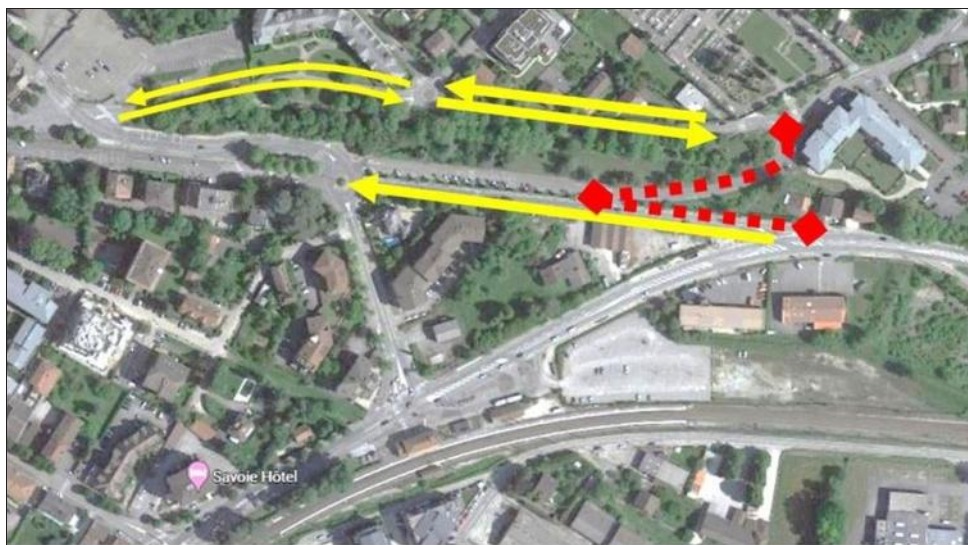
Plus d'informations sur le site : www.festivaldufilmvert.ch



Parmi les films proposés, "Vincent Mugnier, éternel émerveillé", documentaire sur un photographe animalier mondialement reconnu. Photo DR

SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS

Tramway : poursuite des travaux secteur gare



Phase 2 : du 27 septembre au 28 octobre, route d'Annemasse en sens unique dans le sens descente du Crêt rond-point des Automates. Descente du Crêt en travaux et non accessible, déviation par la promenade du Crêt. Photo DR

À l'horizon 2024, l'avenue de la Gare sera réservée à la circulation du tramway. Pour cela, une modification de la configuration actuelle de l'avenue Louis-Armand est nécessaire. Cette dernière va donc être déviée, de manière à créer un carrefour à feux sur la route d'Annemasse. La première phase de travaux sur les réseaux a été réalisée avant l'été. La deuxième phase démarre le 27 septembre, entraînant une nouvelle organisation de la circulation routière.

La circulation sera rétablie sur la route d'Annemasse, dans le sens Annemasse vers le rond-point des Automates. La descente du Crêt sera quant à elle fermée à la circulation. Une déviation sera donc mise en place par la pro-

menade du Crêt pour les automobilistes souhaitant rejoindre le secteur du Léman. Les accès riverains seront maintenus pendant toute la durée du chantier.

Phase 2, du 27 septembre au 28 octobre

Route d'Annemasse en sens unique dans le sens descente du Crêt rond-point des Automates. Descente du Crêt en travaux et non accessible – déviation par la promenade du Crêt.

Phase 3 à compter du 28 octobre

Travaux sur l'accotement de l'avenue Louis-Armand – peu d'impact sur la circulation. Le revêtement définitif sera ensuite réalisé au printemps 2022, dès que les conditions météorologiques le permettront.

SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS

Prévention et bien vieillir : trois ateliers gratuits

Pour accompagner les aînés dans leur quotidien, le CCAS de Saint-Julien organise régulièrement des ateliers de prévention. Ils s'adressent aux personnes de 60 ans et plus, habitant Saint-Julien et sont financés par le conseil départemental de Haute-Savoie et la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie.

Trois thèmes abordés, trois dates à retenir

► Jeudi 30 septembre, "Classement des documents personnels". Quelle est la durée d'archivage des documents ? Lesquels faut-il absolument garder ? Cet atelier d'échanges vous apportera quelques bonnes pratiques pour adopter un classement efficace et vous faciliter la vie. Un classeur récapitulatif est remis aux participants en fin d'atelier.

► Jeudi 14 octobre, "Faire de la place chez soi". Nos placards, nos armoires, nos caves, garages et greniers sont souvent pleins d'objets qui se sont accumulés tout au long des années, jusqu'à en oublier parfois l'existence. Et si vous décidiez de commencer à trier et faire de la place ? Un

atelier avec des conseils et astuces pour laisser partir l'inutile, ce dont vous ne vous servez plus, pour y voir plus clair et se sentir mieux.

► Jeudi 21 octobre, "Bien vieillir chez soi : quelle expérience tirer du confinement ?". Le logement et son environnement constituent la clé de voûte d'un bien vieillir à domicile. Votre habitat permet-il ce bien vieillir en toute autonomie ? Pourquoi et quand envisager un départ de chez soi et pour aller où ? Cet atelier propose d'échanger sur un sujet sensible : notre chez soi, avec son histoire, ses bons côtés et ses limites, mais aussi nos habitudes et nos repères qui ont été quelque peu bousculés pendant cette période de la Covid. Un atelier où l'on discute en toute bienveillance de confinement et de l'anticipation d'un départ vers un autre chez soi, si cela doit être le cas.

De 14h30 à 16h30, à L'Arande, salle Dranse (4^e étage), 24 Grand Rue. Gratuit, réservation obligatoire auprès du CCAS au 04 50 35 37 57. Pass sanitaire obligatoire.

VALLEIRY

Boules lyonnaises : finale départementale des vétérans



Les champions de Haute-Savoie vétérans. Photo Le DL/R.V.

Ce mardi 21 septembre avait lieu la finale départementale du master vétérans 2020-2021. Organisée par le comité bouliste départemental et son président Roger Benzi, cette compétition a réuni huit équipes qualifiées lors des différents concours organisés dans chaque bouledrome du département.

Cette compétition a vu s'affronter les équipes :

Le Giffre, Cranves-Sales, Thonon, deux de Chedde, deux de Douvaine et Valleiry. Après trois parties disputées selon le système Aurard, seule la quadrette de Valleiry, composée de Jean-Yves Armand, Jean-François Humblot, Gabriel Fol et Gérard Bouvier, a gagné les trois parties et a acquis le titre de championne vétérans de Haute-Savoie.

Raymond VIOLLAND

CHÈNEX

Journée d'échanges techniques sur les pâturages du Salève



De riches échanges qui vont conduire les uns et les autres à ajuster leurs pratiques. Photo DR

Mardi 21 septembre, les alpagistes de La Thuile et de Chênex ont accueilli les élus et membres du Syndicat mixte du Salève pour échanger sur leurs observations faites cette année sur la conduite des animaux au pâturage et la relation avec la végétation.

Cette journée organisée par le Syndicat mixte du Salève, en partenariat

avec les écoles Hepia, Scopela, la SEA 74 et l'AFP du mont Salève, s'inscrit dans le cadre d'une étude lancée sur deux années.

L'objectif ? Mettre en pratique la démarche "Pâtur'ajuste" qui vise, en fonction des objectifs de chaque éleveur, à optimiser l'utilisation de la ressource fourragère, tout en contrôlant les ligneux à moindre coût.

SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS

Don du sang : pas besoin de pass sanitaire

Pour continuer à soigner les patients, l'Établissement français du sang (EFS) a besoin que les donneurs retrouvent le chemin des maisons du don. Face à une situation jugée tendue et difficile, le comité de l'association saint-juliennoise de l'amicale des donneurs de sang lance donc un appel. La prochaine collecte aura lieu ce mardi 28 septembre de 16h à 19h30 à l'Arande.

« La mobilisation des citoyens et citoyennes doit se poursuivre. Il faut continuer à donner son sang, car le niveau de réserve est toujours à flux tendu », relevait l'EFS récemment. L'Établissement français du sang rappelle aussi que l'accès



Prochaine collecte à mardi 28 septembre à l'Arande.

L'amicale fait appel aux donneurs. Photo d'illustration le DL

aux collectes se fait sans pass sanitaire. Dans un contexte de stocks de produits sanguins toujours très faibles, il n'est pas nécessaire pour y ac-

céder, y compris lorsque les sites des collectes se trouvent dans l'enceinte hospitalière, d'avoir un pass sanitaire. L'EFS continue ainsi d'accueillir

tous les donneurs, dans le respect des gestes barrières dont le port du masque, qui reste obligatoire.

De même, il est possible de donner son sang après une injection de vaccin contre la Covid-19, sans aucun délai d'ajournement à respecter.

En revanche, les personnes ayant présenté des symptômes de Covid devront attendre 14 jours après disparition pour donner son sang. Toutes les mesures de précaution sont mises en œuvre sur les collectes. Enfin, il faut toujours prendre rendez-vous sur www.mon-rdv-don-desang.efs.sante.fr.

Plusieurs créneaux sont disponibles et chacun

peut y trouver le sien. Mais il faut aussi savoir que les donneurs non inscrits, qui souhaiteraient donner leur sang peuvent aussi venir, un créneau pourra leur être attribué, mais l'attente est aléatoire. Il vaut mieux donc passer par la prise de rendez-vous.

Prochains dons de sang

Les prochains rendez-vous mensuels à l'Arande : mardi 28 septembre de 16h à 19h30. Mardi 20 octobre de 16h à 19h30. Mardi 23 novembre de 16h à 19h30. La date n'est pas encore connue pour la collecte du mois de décembre.

www.mon-rdv-don-desang.efs.sante.fr

MONNETIER-MORNEX

Des précisions concernant l'installation du Refuge LPO

La mise en place du refuge LPO sur la commune de Monnetier-Mornex-Es-serts-Salève soulève quelques interrogations concernant la zone de non-chasse, mise en place sur une partie du Petit-Salève, soit 162 hectares érigés. Petit mont étant partagé avec la commune d'Étrembières.

Il faut souligner que la Fédération des chasseurs de Haute-Savoie est engagée depuis longtemps à défendre la chasse durable. À cet effet, sur le territoire communal de Monnetier-Mornex, comme sur l'ensemble de la Haute-Savoie, la chasse continue bien à se pratiquer, dans le respect de la

réglementation préfectorale.

Concilier activités humaines et préservation de la biodiversité

La commune, la Fédération, et l'association de chasse locale ont conjointement convenu de déplacer le périmètre de la réserve de chasse et de faune sauvage, en place depuis 1968, seul endroit où la chasse reste proscrite, notamment pour la mise en place du refuge communal LPO. Des actions de régulation restent néanmoins possibles, en cas de déséquilibre agro-sylvo-cynégétiques avérés, comme le

prévoit le schéma départemental de gestion cynégétique.

Dans les prochains mois, en plus des panneaux déjà apposés sur la zone définie du Petit-Salève, et pour accentuer la quiétude de cet espace en réserve de chasse, la Fédération des chasseurs, l'ACCA et la commune se sont engagées à poser des panneaux pour le délimiter, mais également pour sensibiliser le grand public aux bons gestes : ceux de la conciliation entre les activités humaines et la préservation de la biodiversité, et des territoires ruraux.

Monnetier-Mornex est une commune proche de

l'agglomération genevoise. Au cours des décennies, la chasse a dû s'adapter à un fort développement urbain. Elle est devenue, pour les chasseurs notamment un exemple de gestion durable des territoires et du partage de la nature. Cette année, la commune et la Ligue de protection des oiseaux de la Haute-Savoie ont mis en place ce refuge, unique en France, car étendue sur l'ensemble de la commune.

Acteurs du territoire, l'association communale de chasse a tenu à veiller à la conciliation de cette volonté communale avec la pratique cynégétique et son cadre réglementaire.



Ce projet est un travail partenarial avec la commune et l'ensemble des acteurs de la chasse. Photo Le DL/M.I.